



Association des Jeunes pour la Protection de l'Environnement et d'Elevage
A J P E E
O N G de Développement
B P 193 Tel/Fax 24.45.90.66
SIEGE: KONGOUSSI
Province du BAM /Burkina Faso
Email : ajpee@fasonet.bf
Web : www.ajpee.net

Projet d'amélioration des conditions de vie des communautés rurales par le développement de l'Agriculture Familiale et l'Adaptation aux changements climatiques dans six villages de la province du Bam (Burkina Faso).

Période : 2019 – 2023

RAPPORT ANNUEL Janvier à Décembre 2023



Janvier 2024

Partenaire financier : ONG Chrétiens Pour le Sahel (Luxembourg)

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	2
I. CONTEXTE & JUSTIFICATION	2
II. RAPPEL DES OBJECTIFS ET RESULTATS	3
1. Objectif général	3
2. Objectifs spécifiques :	3
3. Résultats attendus.....	3
III. CADRE LOGIQUE.....	5
IV. ANALYSE DES ACTIVITES REALISEES ET RESULTATS.....	13
CONCLUSION.....	14

INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du « **Projet d'amélioration des conditions de vies des communautés rurales par le développement de l'Agriculture Familiale et l'Adaptation aux changements climatiques dans six villages de la province du Bam** », un programme de travail et budget annuel (PTBA) a été conçu et en cours de mise en œuvre au titre de l'année 2023. En rappel, le projet est entièrement financé par le partenaire Chrétien Pour le Sahel Luxembourg (CPS).

Le contexte de mise en œuvre du projet en 2023 a été marqué par une situation sécuritaire pas favorable à l'implémentation des activités. Cette situation est illustrative dans les villages bénéficiaires du projet exceptés les villages de Ronguin et de Mogodin où la population n'a pas fait l'objet de déplacement.

Face à cette situation, avec l'accord du Partenaire, des réallocations budgétaires et de priorisation des actions ont été opérées et à mettre en œuvre au cours de l'année 2023. N'ayant pas pu connaître un début de démarrage en S1 2023, ces actions ont été exécutées en T4 2023. Il s'agit notamment ((i) de la construction de la clôture du siège de l'AJPEE avec des matériaux définitifs, (ii) de la réhabilitation de la salle de réunion, (iii) de l'acquisition de chaises destinées à la salle de réunion, (iv) de la construction d'un bloc de latrines et (v) de la réalisation d'un forage économe en eaux avec équipement solaire).

Le présent rapport annuel, couvrant la période de janvier à décembre 2023, met en exergue la situation de l'exécution des activités réalisées.

I. CONTEXTE & JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'intervention qui se traduit par des Programmes de Développement Intégrés (PDI) en milieu rural, l'ONG Chrétien Pour le Sahel Luxembourg (CPS), soutient des actions de développement contribuant à la promotion de la dignité humaine et facilitant le développement de la personne dans ses dimensions économiques, sociales et personnelles.

Vu sous cet angle, L'ONG « Chrétien Pour le Sahel Luxembourg (CPS) appuie en tant que partenaire financier, l'Association des Jeunes pour la Protection de l'Elevage et de l'Environnement (AJPEE) dans la mise en œuvre du « **Projet d'amélioration des conditions de vies des communautés rurales par le développement de l'Agriculture Familiale et l'Adaptation aux changements climatiques dans six villages de la province du Bam** ».

Pour une période de mise en œuvre prévue de 2019 à 2023, le projet intervient dans six (06) villages issus des communes de Kongoussi et de Sabcé dans la province du Bam. L'étude diagnostique dans cette zone, commanditée par le partenaire, révèle qu'elle est marquée par les effets du changement climatique (sécheresses, fortes chaleurs, inondations, forte dégradation des terres de cultures, vents violents). Selon toujours l'étude, les sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'eau, de la foresterie et de la faune sont davantage plus vulnérables aux effets de ses changements climatiques. Ces secteurs qui sont des secteurs de productions ont des rendements de plus en plus bas et cela entraînent des famines fréquentes et une

migration des jeunes. A ces effets se couplent des effets anthropiques tels que la déforestation, la surexploitation des ressources naturelles, pression démographique sur les terres agricoles. Ainsi **les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'eau, de la foresterie qui constituent les secteurs de productions et qui occupent plus de 98% des ménages sont les plus vulnérables aux effets des Changements Climatiques.**

Les principaux impacts concernent notamment la baisse des rendements agricoles (mauvaises récoltes) ; la faible productivité du cheptel ; l'accroissement de la prévalence des maladies du bétail ; la réduction des pâturages ; la destruction des infrastructures ; l'ensablement des cours d'eau et des plans d'eau ; la baisse des volumes d'eau de surface et d'eau souterraine ; la réduction de la superficie et du potentiel des espèces végétales naturelles ; la dégradation de la diversité biologique (diminution en quantité et en qualité).

Face à ces difficultés qui réduisent considérablement la résilience des communautés, le projet en cours agira sur chacune d'entre elles sur le terrain à travers des actions spécifiques, concrètes et pérennes afin d'offrir plus d'opportunités aux bénéficiaires ciblés.

C'est ainsi que l'AJPEE et son partenaire cité ci-dessus développe une synergie d'actions afin de contribuer à l'épanouissement et l'amélioration socioéconomique des populations bénéficiaires du projet par l'amélioration de la productivité agricole, la gestion des ressources naturelles, l'accès à l'eau potable.

II. RAPPEL DES OBJECTIFS ET RESULTATS

Les objectifs et les résultats attendus du projet s'articulent autour des points suivants :

1. Objectif général

L'objectif général vise contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population rurale par l'amélioration des rendements agricole et l'application des mesures d'adaptation aux effets du changement climatique.

2. Objectifs spécifiques :

De manière spécifique il s'agit de :

- renforcer les ressources de l'AJPEE dans la mise en œuvre des activités du projet;
- développement de l'agriculture familiale dans les six (06) villages issus des deux communes du projet ;
- appliquer les méthodes d'adaptation aux effets du changement climatique.

3. Résultats attendus

- R.1.1. La production agropastorale est développée dans les ménages du projet ;
- R.2.2. Les capacités des exploitants agricoles sont renforcées ;
- R.2.1. Le reboisement de 15000 plants dans les villages du projet est réalisé ;
- R.2.2. Six (06) jardins potagers communautaires sont mis en place ;
- R.3.1. Les agents techniques de l'Etat sont sollicités ;

- R.3.2. Les capacités de l'AJPEE sont renforcées.

III. CADRE LOGIQUE

CADRE LOGIQUE – Janvier à décembre 2023						
Logique d'intervention	Indicateurs	Valeur de référence	Valeur cible	Constat	Sources de vérification	Hypothèses ou suppositions
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population par le développement de l'agriculture familiale et l'adaptation aux changements climatiques	Niveau de satisfaction des bénéficiaires des services offerts par le projet	Nd		Le niveau de satisfaction des bénéficiaires sur les services offerts par le projet a été suivi à travers les actions et investissements réalisés au profit d'eux. 95% des bénéficiaires attribuent la note 09 sur une échelle de 10.	Rapport annuel Rapport d'études ou d'évaluation d'impacts- rapport d'auto-évaluation- rapport d'activités	
Objectif de développement : Améliorer durablement les conditions de vie des ménages bénéficiaires	Taux de ménages déclarant une réduction de la période de soudure	Nd	95%	10% des ménages déclarent une réduction de la période de soudure de 3 mois 30% des ménages déclarent une réduction de la période de soudure de 2 mois 60% des ménages déclarent une réduction de la période de soudure de 1 mois. D'ici à la fin du projet, cette période pourrait être réduite de 2 à 0 mois. Sur une période de soudure qui s'étend sur 5 mois, avec les actions du projet, on note qu'elle se réduit	Rapport d'enquêtes socio-économiques- Rapport d'études ou d'évaluation d'impacts- rapport d'auto-évaluation- rapport d'activités	D'ici à la fin du projet, cette période pourrait être réduite de 2 à 0 mois.

				significativement de 3 à 1 mois au niveau des ménages bénéficiaires du projet.	
Augmentation de revenus des ménages*	Nd	75%		Les surplus de production agricoles enregistrées ont permis aux ménages bénéficiaires d'accroître leurs revenus. Ces revenus sont estimés à 1 423 550 F CFA en 2019, 2 588 750 F CFA en 2020, 5 488 225 F CFA en 2021 et 3 787 500 F CFA en 2022	
Nombre de bénéficiaires touchés par les services offerts par le projet	150	1800		398 bénéficiaires dont 334 actifs en 2019 511 bénéficiaires dont 416 actifs en 2020. 376 bénéficiaires dont 223 actifs en 2021 En 2022, les bénéficiaires sont au nombre de 410 dont 265 actifs. Le total des bénéficiaires touchés à mi-parcours par le projet à la date du 31 décembre 2021 est 1695 bénéficiaires dont 1238 actifs ; soit un taux de 94,17% par rapport à la cible prévue	

Effet 1: L'agriculture familiale est développée	Rendement des spéculations appuyées (mil, sorgho, sésame)	700	900	Les producteurs s'investissent dans la mise en œuvre des actions CERS afin d'améliorer le rendement à l'hectare. Avec les aménagements agricoles (diguettes, zai, fumures organiques), on note un rendement agricole qui passe de 916,125 kg/ha en 2020 à 950 kg/ha en 2021 et à 970 kg/ha en 2022	Bonne détermination paysanne dans l'exécution des activités CERS Le suivi de l'indicateur se poursuivra en 2023 Rapport d'études ou d'évaluation d'impacts- rapport d'auto-évaluation- rapport d'activités annuel Rapport de suivi du chef ZAT Rapport de suivi – Service Environnement
	Taux de survie des arbres mis en terre (à ventiler par espèce)	Nd	80%	Le taux de réussite des plants mis en terre en 2019 est de 88 % au 31 décembre 2021. Cela dénote un engagement effectif des bénéficiaires. Le taux de survie des plantations de 2021 est de 90%.	
	Nombre de ménages utilisant les foyers améliorés	199	210	Activité non prévue en 2022. Mais on enregistre une bonne appropriation des techniques de construction des foyers améliorés par les femmes. Ce qui a permis de réaliser 1114 foyers améliorés par 557 ménages avec l'appui de l'équipe du	

				projet		
Produit 1.1: La production agricole est développée dans les ménages du projet par la mise en place de technique de Conservation des Eaux et Réhabilitation des Sols (CERS)	Superficie de terres aménagées et mises en valeur / Zaï	72	150	Au 31 mars 2023, il n'y a pas eu de réalisations	Rapports d'activités du projet, Rapports d'activités de la Direction provinciale de l'Agriculture, Rapport de suivi AJPEE, Rapport des comités villageois et groupements, Photos/film	Cette situation s'explique par le contexte sécuritaire qui n'a pas facilité le démarrage des travaux d'aménagement agricole dans les villages bénéficiaires du Projet
	Superficie de glacis aménagés et mise en valeur	72	75	Au 31 mars 2023, il n'y a pas eu de réalisations		
	Superficie de terres aménagées et mises en valeur / Diguettes	138	300	Au 31 mars 2023, 09 lignes de diguettes ont été construites sur une superficie de 03 ha, dans le village de Ronguin.		
	Nombre de fosses fumières creusées et stabilisées	45	180	Au 31 mars 2023, il n'y a pas eu de réalisations		
A.1.1. Acquérir du matériel de travail au profit des comités de gestion des villages du projet	Nombre de barres à mine		240	Non encore réalisé		Cette situation s'explique par le contexte sécuritaire qui n'a pas facilité le démarrage des acquisitions des équipements agricoles au profit des villages bénéficiaires du Projet. En début avril, cette activité a été définitivement annulée en raison de la menace sécuritaire.
	Nombre de pioches		240			
	Nombre de marteaux portés 5 Kg		240			
	Nombre de gabions		250			
	Nombre de brouettes blindées		120			
	Nombre de charrettes		120			
	Nombre d'ânes		120			
	Quantité de carburant		31025	1053 litres acquis		En raison du contexte sécuritaire non favorable
	Quantité d'huile de vidange (litre)		2620			
	Nombre de sacs de ciment		540	Non encore réalisé		En début avril, cette activité a été définitivement annulée en raison de la menace sécuritaire.

A.1.2. Assurer le transport de 540 voyages des moellons des collines d'extraction vers les sites d'aménagement par an	Nombre de voyages transportés en camion	2700	Non encore réalisé. Il n'y a pas eu de mobilisation de moellons en T1 mais au 31 mars 2023, 09 lignes de diguettes ont été confortées sur une superficie de 03 ha, dans le village de Ronguin.		En début avril, cette activité a été définitivement annulée en raison de la menace sécuritaire.	
A.1.3. Appuyer 60 producteurs à réaliser 600 mètres linéaires de gabions dans 5 villages (sélection par ménage à effectuer par le CG)	Nombre de producteurs appuyés	60	Non encore réalisé		En début avril, cette activité a été définitivement annulée en raison de la menace sécuritaire.	
	Longueur de gabions réalisé	600				
A.1.4. Donner un accompagnement alimentaire avec 150 sacs de riz de 50 kg soit 30 sacs/an aux comités de gestion du projet	Quantité de sacs distribués	150	Non encore réalisé		En début avril, cette activité a été définitivement annulée en raison de la menace sécuritaire.	
A.1.5. Mettre en place des fosses fumières	Nombre de fosses fumières réalisées	180	Non encore réalisé			
A.1.6. Acquérir 30 plaques signalétiques et indicatives des réalisations (sites) sur le terrain	Nombre de plaques fixées	30	Non encore réalisé			
A.1.8. Appuyer les services techniques en charge de l'agriculture dans le suivi régulier des activités dans leur domaine de compétence	Nombre de sorties réalisés par les services	120	Au total 03 sorties ont été effectuées par le chef de la zone ZAT dans les villages de Ronguin et de Mogodin	Rapports d'activités du projet, Rapports d'activités de la Direction provinciale de l'Agriculture, Rapport de suivi AJPEE, Rapport des comités villageois et groupements, Photos/film	Accompagnement technique dans le cadre de la confortation des diguettes réalisées en T1	
Produit 1.2: La gestion des ressources naturelles est améliorée	Nombre d'arbres mis en terre (à ventiler par espèce)	Nd	15000	Le taux de survie des espèces plantées en 2021 est appréciable	Rapports d'activités du projet, Rapports d'activités de la	Les activités concourant à l'atteinte de ce produit se sont focalisées sur le suivi

				de l'ordre de 90%. Cela témoigne de l'engagement communautaire autour des réalisations du projet pour se rendre plus résilients. En 2022, 1 500 manguiers ont été acquis et mis en terre dans les villages bénéficiaires.	DIRECTION PROVINCIALE DE L'ENVIRONNEMENT, Rapport de suivi AJPEE, Rapport des comités villageois et groupements, Photos/film	des plantations et de reboisement de 2021. On note une satisfaction globale sur les réalisations.
	Nombre de femmes formées en technique d'utilisation de foyers améliorés	199	210	Activité non prévue en 2022. Toutefois, il faut noter que les appuis du projet ont permis à 557 ménages de construire 1 114 foyers améliorés au cours du 1 ^{er} semestre 2022.		
A.2.1. Acquérir 6 sacs d'insecticide naturel pour lutter contre les attaques des jeunes plants par les insectes dans les jardins potagers						Non prévue en 2023
A.2.2. Acquérir 60 pulvérisateurs pour l'entretien des jeunes plants en pépinières						Non prévue en 2023
A.2.3. Acquérir des équipements pour l'arrosage						Non prévue en 2023
A.2.4. Acquérir 15 000 plants fruitiers et locaux au profit des producteurs (reboisement de type individuel dans les champs de case et de brousse).						En début avril, cette activité a été définitivement annulée en raison de la menace sécuritaire.
A.2.5. Former 30 femmes sur les techniques de construction de foyers améliorés				Cible atteinte en 2019		Non prévue en 2023

A.2.6. Appuyer les services techniques en charge de l'environnement dans le suivi régulier des activités ciblées dans leur domaine de compétence	Nombre de sorties réalisés par les services		120	Au total 03 sorties ont été effectuées par la direction provinciale en charge de l'environnement dans les villages de Mogodin et Ronguin	Rapports d'activités du projet, Rapports d'activités de la Direction provinciale de l'Environnement, Rapport de suivi AJPEE, Rapport des comités villageois et groupements, Photos/film	En T1, ces sorties, concernées par les villages de Mogodin et Rongui, ont permis de faire le suivi des plantations antérieures (2020, 2021, 2022) ainsi que des appui-conseils aux producteurs sur la gestion durable des espèces plantées
Produit 1.3 : La production maraîchère a été développée	Nombre de jardins potagers de 0,25 ha réalisés	Nd	6	06 jardins maraîchers ont été réalisés et réceptionnés en 2020	Rapports d'activités du projet, Rapports d'activités de la Direction provinciale de l'Environnement, Rapport de suivi AJPEE, Rapport des comités villageois et groupements, Photos/film	Tous les six (06) jardins potagers sont réalisés dont cinq (05) équipés de forages avec la participation dynamique des bénéficiaires.
	Nombre de forages réalisés	Nd	6	Cinq (05) forages positifs ont été entièrement réalisés dont 01 en 2022.	Rapports d'activités du projet, Rapports d'activités de la Direction provinciale de l'Environnement, Rapport de suivi AJPEE, Rapport des comités villageois et groupements, Photos/film	
A.3.1. Aménager des jardins potagers	Nombre de jardins de 025 ha aménagés	Nd	6	Six (06) jardins potagers entièrement réalisés en 2020	Rapports d'activités du projet, Rapports d'activités de la Direction provinciale de l'Environnement, Rapport de suivi AJPEE, Rapport des comités villageois et groupements, Photos/film	En raison du contexte sécuritaire pas favorable à Koumbango, la réalisation du forage a été annulée en T2
A.3.2. Réaliser des forages	Nombre de forages réalisés	Nd	6	Forage prévu en T1		
A.3.3. Appuyer et suivre les bénéficiaires à l'exploitation des jardins potagers	Nombre de jardins potagers	Nd	6	Les activités de production maraîchère ont concerné les sites de Ronguin et de Mogodin. Les spéculations produites sont l'oseille, les feuilles de niébé et l'oignon	Rapports d'activités du projet, Rapports d'activités de la Direction provinciale de l'Environnement, Rapport de suivi AJPEE, Rapport des comités villageois et groupements, Photos/film	Cela a été facilité par l'assistance technique du chef ZAT en T1
Produit 1.4 : Les capacités de l'AJPEE sont renforcées	Taux d'exécution physique du projet	Nd	100%	Avec l'annulation des activités prévues dans le cadre logique, il s'avère difficile	Rapports d'activités périodiques	

				d'évaluer le taux d'exécution physique des activités.		
	Taux d'absorption budgétaire	Nd	100%	Le taux d'exécution financière :99,48%		
	Taux de fonctionnalité du système de suivi-évaluation	Nd	100%	100%		
A.4.1. Appuyer l'AJPEE pour gérer le projet				Six (06) agents rémunérés/mois par le projet (Coordonnateur, Chargé de suivi, Animateur, Secrétaire, Gardien, Comptable) Appui logistique du projet par la maintenance des matériels roulants.	Rapport d'audit, Bulletins de salaires	Personnel disponible et motivé pour la mise en œuvre du projet

IV. ANALYSE DES ACTIVITES REALISEES ET RESULTATS

Comme souligné plus haut à l'introduction, les activités planifiées 2023 n'ont pas été entièrement mises en œuvre, exceptées celles qui ont été conduites dans le 1er trimestre (janvier à mars) et prises en compte dans le rapport et reflétés dans le cadre logique ci-dessus.

Cela se justifie par les réaménagements budgétaires opérés avec l'accord du partenaire pour tenir compte du contexte sécuritaire jugée non favorable à la mise en œuvre des activités.

Ainsi, avec l'avis de non objection du partenaire, les ressources prévues pour conduire les activités restantes en 2023, ont été réaffectées à d'autres destinations afin de renforcer les capacités de l'AJPEE notamment au niveau des infrastructures. Il s'agit notamment (i) de la construction de la clôture du siège de l'AJPEE avec des matériaux définitifs, (ii) de la réhabilitation de la salle de réunion, (iii) la formation sur la RNA au profit des producteurs, (iv) de la construction d'un bloc de latrines et (v) de la réalisation d'un forage économe en eaux avec équipement solaire. Les ressources financées affectées à la réalisation de ces actions sont estimées à **33 021 885 F CFA**. Ces différentes activités ont été entièrement réalisées en T4 2023 après avoir obtenu l'avis de non objection (ANO) du Partenaire avec une grande satisfaction.

CONCLUSION

La mise en œuvre des activités planifiées en 2023 s'est déroulée dans un contexte sécuritaire qui n'a pas été favorable à l'exécution des activités dans les villages bénéficiaires. Quelques activités ont été mises en œuvre dans les villages de Ronguin et Mogodin et ce essentiellement dans le 1^{er} trimestre (janvier à mars). Les bénéficiaires des quatre (04) autres villages ont été déplacés à Kongoussi pour des raisons sécuritaires.

En fin mars, après examen de la situation sécuritaire dans la zone d'intervention, le partenaire a informé l'AJPEE de la suspension du financement et a invité l'AJPEE à utiliser les ressources financières déjà virées à d'autres destinations. Outre la prise en charge du fonctionnement, ces destinations ont concerné (i) la construction de la clôture du siège de l'AJPEE avec des matériaux définitifs, (ii) la réhabilitation de la salle de réunion, (iii) la formation sur la RNA au profit des producteurs, (iv) la construction d'un bloc de latrines et (v) la réalisation d'un forage économique en eaux avec équipement solaire. Ces travaux ont été entièrement réalisés et réceptionnés au 31 décembre 2023 sous la supervision du Représentant Pays de CPS au Burkina Faso.

Au nom du Bureau Exécutif et au nom de l'ensemble des bénéficiaires du Projet, nous traduisons notre reconnaissance et nos remerciements au partenaire CPS pour tous les efforts consentis à accompagner l'AJPEE dans la mise en œuvre des actions de développement, et ce au bénéfice des communautés depuis le début partenariat.

Kongoussi, le 25 janvier 2024

